



**Recueil des délibérations  
du 18 avril 2016**

**COMITÉ DE BASSIN  
102<sup>ème</sup> séance  
(8<sup>ème</sup> séance du 9<sup>ème</sup> mandat)**

**COMITÉ DE BASSIN**

**RÉUNION DU 18 AVRIL 2016**

Délibération N° 2016/01	ÉLECTION D'UN MEMBRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE	P : 5
Délibération N° 2016/02	DÉSIGNATION D'UN MEMBRE Á LA COMMISSION INDUSTRIE DE BASSIN	P : 7
Délibération N° 2016/03	DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES Á LA COMMISSION PLANIFICATION	P : 9
Délibération N° 2016/04	DÉSIGNATION D'UN MEMBRE Á LA COMMISSION DU MILIEU NATUREL AQUATIQUE DE BASSIN	P : 11
Délibération N° 2016/05	AVIS CONFORME DU COMITÉ DE BASSIN SUR LE PROJET DE DOCUMENT PORTANT ADAPTATION DU 10 <sup>ème</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION	P : 13
Délibération N° 2016/06	ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INDUSTRIE DE BASSIN	P : 15

COMITÉ DE BASSIN

---

RÉUNION DU 18 AVRIL 2016

**DÉLIBÉRATION N° 2016/01 : ÉLECTION D'UN MEMBRE DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

Le Comité de bassin Rhin-Meuse,

- Vu les articles L. 213-8 et suivants et D. 213-13 et suivants du Code de l'environnement,
- Vu l'article R. 213-33 et suivants du Code de l'environnement relatif au conseil d'administration des agences de l'eau,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection d'un représentant des collectivités territoriales au Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

**ARTICLE 1 :**

Est élu membre du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse en tant que membre du collège représentant les collectivités territoriales :

- M. Christian GUIRLINGER

Le Secrétaire  
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD



COMITÉ DE BASSIN

---

RÉUNION DU 18 AVRIL 2016

**DÉLIBÉRATION N° 2016/02 : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE À LA COMMISSION INDUSTRIE DE BASSIN**

Le Comité de Bassin Rhin-Meuse

- Vu les articles L. 213-8 et suivants et D. 213-13 et suivants du Code de l'environnement,
- Vu les dispositions du règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 4 juillet 2014,
- Vu le résultat des scrutins organisés en vue de l'élection de deux membres du Comité de bassin à la Commission industrie de bassin,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

**ARTICLE 1 :**

Est élu membre de la Commission Industrie de bassin, n'appartenant pas au collège des usagers (en remplacement de Monique JUNG) :

- M. Justin VOGEL

Le Secrétaire  
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD



COMITÉ DE BASSIN

---

RÉUNION DU 18 AVRIL 2016

**DÉLIBÉRATION N° 2016/03 : DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES  
DE LA COMMISSION « PLANIFICATION »**

Le Comité de bassin Rhin-Meuse

- Vu les articles L. 213-8 et suivants et D. 213-13 et suivants du Code de l'environnement,
- Vu les dispositions du règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 4 juillet 2014,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection de représentants du Comité de bassin membres du collège des collectivités territoriales à la Commission « Planification »,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

**ARTICLE 1 :**

Sont élus membres du premier collège de la Commission « Planification » :

- M. Christian GUIRLINGER
- M. Justin VOGEL

Le Secrétaire  
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD





COMITÉ DE BASSIN

RÉUNION DU 18 AVRIL 2016

**DÉLIBÉRATION N° 2016/04 : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE À LA COMMISSION DU MILIEU  
NATUREL AQUATIQUE DE BASSIN**

Le Comité de Bassin Rhin-Meuse

- Vu les articles L. 213-8 et suivants et D. 213-13 et suivants du Code de l'environnement,
- Vu les dispositions du règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 4 juillet 2014,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection de deux membres du Comité de bassin à la Commission du Milieu Naturel Aquatique de bassin,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

**ARTICLE 1 :**

Est élu membre de la Commission du Milieu Naturel Aquatique de bassin, représentant le collège des Collectivités territoriales (en remplacement de D. BEGUIN) :

- M. Christian GUIRLINGER

Le Secrétaire  
Du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD



COMITÉ DE BASSIN

RÉUNION DU 18 AVRIL 2016

**DÉLIBÉRATION N° 2016/05 : AVIS CONFORME DU COMITÉ DE BASSIN SUR LE PROJET  
DE DOCUMENT PORTANT ADAPTATION DU 10<sup>ème</sup> PROGRAMME  
D'INTERVENTION**

Le Comité de Bassin Rhin-Meuse

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.213-8, D.213-23 et suivants,
- Considérant l'avis conforme favorable émis par le Comité de bassin, par délibération n° 2012/13 du 12 octobre 2012, sur le 10<sup>ème</sup> Programme d'intervention de l'Agence de l'eau (2013-2018),
- Considérant l'avis conforme favorable émis par le Comité de bassin, par délibération n° 2015/15 du 27 novembre 2015 sur la préparation de la révision du 10<sup>ème</sup> Programme – Adoption des choix d'évolution,
- Considérant les propositions issues de la réunion de la Commission des programmes du 26 février 2016 et les orientations générales antérieurement arrêtées pour la révision de ce 10<sup>ème</sup> Programme d'intervention,
- Vu le rapport du Directeur général de l'Agence de l'eau, Secrétaire du Comité de bassin,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

**ARTICLE 1 :**

De donner un avis conforme favorable au projet de document portant adaptation du 10<sup>ème</sup> Programme d'intervention de l'Agence de l'eau, portant sur la période 2016-2018, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Le Secrétaire  
Du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin



Claude GAILLARD



COMITÉ DE BASSIN

---

RÉUNION DU 18 AVRIL 2016

**DÉLIBÉRATION N° 2016/06 : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INDUSTRIE  
DE BASSIN**

Le Comité de bassin Rhin-Meuse,

- Vu les articles L. 213-8 et suivants, D. 213-13 et suivants du code de l'environnement,
- Vu le règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 4 juillet 2014,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection du Président de la Commission industrie de bassin,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

**ARTICLE 1 :**

Est élu Président de la Commission industrie de bassin :

- M. Gilbert BAUER

Le Secrétaire du Comité de bassin  
Rhin-Meuse,



Marc HOELTZEL

Le Président du Comité de bassin  
Rhin-Meuse,



Claude GAILLARD